

REVUE DU RHIN SUPÉRIEUR

CONSIGNES AUX AUTEURS

Généralités

Format des fichiers

- Le nom des fichiers (textes et images) ne doit contenir ni espace, ni accent, ni ponctuation (à l'exception de tirets).
- Format acceptés : . doc, .docx, .odt, .pdf

Taille des contributions

- Articles inédits : 45 000 caractères maximum (espaces compris).
- Textes des séminaires : 35 000 caractères maximum (espaces compris).
- Recensions croisées : 30 000 caractères maximum (espace compris).

Langue(s)

- Les contributions doivent être rédigées en français.

Mise en page

Généralités

- Toute contribution doit comporter un titre, une présentation de l'auteur (5 lignes maximum) ainsi qu'un résumé en français (10 lignes maximum). Un résumé en anglais et/ou en allemand peut également être joint.
- Pour les textes issus de séances de séminaire, les auteurs fourniront une bibliographie indicative de 5 à 10 titres.
- Police : Times New Roman, 12.
- Le corps du texte doit être justifié.
- Utiliser des alinéas pour distinguer facilement les paragraphes (proscrire les tabulations).
- Les références bibliographiques et/ou archivistiques doivent être présentées en note de bas de page (pas de notes finales ou de références anglo-saxonnes).

Intertitres

- Bien distinguer la hiérarchie des titres par des jeux de police.
- Ne pas faire plus de trois niveaux.
- Ne pas mettre de point à la fin d'un titre ou d'un intertitre.
- Ne pas numéroter les titres et intertitres
- Ne pas saisir les titres ou intertitres en majuscules.

Citations

- *Courtes* : en caractères romains et entre guillemets français dans le corps du texte. Utiliser les guillemets « à la française » (comme ici).
- *Longues* (à partir de 4 ou 5 lignes) : les extraire du texte, en caractères romains, sans guillemets, dans un paragraphe à part dans une police légèrement inférieure (Times New Roman, 11). Le retrait de gauche doit être de 1,5 cm.
- Toute suppression ou coupure dans une citation doit être signalée par [...] ; de même tout raccord ou commentaire personnel doit être placé entre crochets.
- Citer le texte dans sa langue originale. En cas de citation en langue étrangère, une traduction doit être fournie en note.

Notes de bas de page

- Les notes de bas de page doivent être automatiques et numérotées en continu pour chaque contribution, à partir de 1, sans sauts ni doublons.
- Police : Times New Roman 10.
- La note commence toujours par une majuscule, quel que soit son rapport logique avec le corps du texte.
- Ne pas insérer d'espace avant l'appel de note ; ne jamais placer d'appel de note après un signe de ponctuation, à l'exception des guillemets fermants [ex : «...actes »].
- Ne pas insérer d'appel de note dans le titre d'une contribution ou à la suite du nom de l'auteur.

Typographie

- Accentuer les majuscules : État, À propos de,
- Écrire les chiffres désignant des siècles en petites capitales, comme suit : XII^e siècle. Placer le « e » en exposant.
- Ne pas insérer d'espace avant les points, les points de suspension et les virgules, après les parenthèses ouvrantes et avant les parenthèses fermantes
- Insérer un espace insécable avant les points d'exclamation, d'interrogation, après les guillemets ouvrants, avant les guillemets fermants, après tome [t.], page [p.], folio [fol.], entre le quantième et le mois dans une date [ex. 21 septembre], entre les milliers d'un nombre (1 500), etc.
- N'utiliser que des guillemets français « », et non des guillemets anglais “”, sauf dans les cas de citation à l'intérieur d'une citation.

Iconographie

- Fournir les fichiers sources des illustrations avec une bonne résolution (300 dpi minimum) dans des fichiers séparés. Formats acceptés : .tif ; .jpg ; .png..
- Chaque illustration doit avoir une légende.
- Indiquer dans le texte l'emplacement des illustrations en citant, au-dessus des légendes, le nom des fichiers à insérer.

Bibliographie

Références manuscrites

- Indiquer successivement, en séparant chaque information par des virgules, l'institution de conservation, la cote du carton ou du volume, et le numéro de la pièce, de la page ou du folio cités, la nature ou titre du document concerné sa date
- À la première occurrence, l'institution doit être mentionnée en toute lettre et son abréviation entre crochets : Archives nationales [AN] ; Archives départementales du Haut-Rhin [AD68].

Exemples :

AD53, 6 J 24, fol. 26, Instruction donnée à Nicolas de Baugy, 11 juin 1621.

AN, 3AG 1/129, Télégrammes de circonstance, 1941-1946.

Ouvrages imprimés :

- Monographie

Première occurrence :

Wolfgang Kaiser, *Marseille au temps des troubles. Morphologie sociale et luttes de factions (1559-*

1596), Paris, Éditions de l'école des hautes études en sciences sociales, 1991, p. 25.

Deuxième occurrence :

W. Kaiser, *Marseille au temps des troubles... op. cit.*, p. 26.

- Ouvrage collectif

Première occurrence :

Geoffrey C. Ward, Ken Burns, *The War : An Intimate History, 1941-1945*, New York, Knopf, 2007, p. 52.

Deuxième occurrence :

G. C. Ward, K. Burns, *The War : An Intimate History... op. cit.*, p. 52.

- Contribution à un ouvrage collectif

Première occurrence :

Otto H. Selles, « Critique scripturaire et prédication », in H. Bost, C. Lauriol, *Refuge et Désert, l'évolution théologique des huguenots de la Révocation à la Révolution française* [Actes du colloque du Centre d'Etudes du XVIII^e siècle, Montpellier, 18, 19, 20 janvier 2001], Paris, Honoré Champion, 2003, p. 119-132.

Deuxième occurrence :

O. H. Selles, « Critique scripturaire et prédication » ... *art. cit.*

- Article de périodique

Première occurrence :

Nicolas Stoskopf, « Gestion de la vie privée et continuité familiale dans les entreprises alsaciennes du XIX^e siècle », *Entreprises et histoires*, 9-2 (1995), p. 61-69.

Matthieu Arnold, « Luther, l'«homme allemand» ? Lucien Febvre et Henri Strohl : deux historiens strasbourgeois face au Réformateur durant l'entre-deux-guerres », *Revue d'Allemagne*, 49-2 (2017), p. 423-472 [En ligne : <http://journals.openedition.org/allemande/602>].

Deuxième occurrence :

N. Stoskopf, « Gestion de la vie privée et continuité familiale... », *art. cit.*

M. Arnold, « Luther, l'«homme allemand» ?... », *art. cit.*

- Travaux universitaires

Première occurrence :

Benjamin Furst, *La monarchie et l'environnement en Alsace et au Canada sous l'Ancien Régime. L'eau : politiques et représentations*, thèse de doctorat, histoire moderne, Université de Montréal / Université de Haute-Alsace, 2017.

Deuxième occurrence :

B. Furst, *La monarchie et l'environnement en Alsace et au Canada... op. cit.*